



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations
du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000576

Séance du mercredi 25 juin 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D –
46 avenue Villarceau à Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT (représenté par M. Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRON **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 2.11), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.10), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.10), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Abdel GHEZALI, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 2.11), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 2.5), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 3.5), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.2), Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport du rapport 1.1.5), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.11), Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 2.4), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.5) **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 2.1) **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.4) **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.2) **Champagney :** Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.1.2) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (jusqu'au rapport 2.5) **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL (jusqu'au rapport 3.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.2) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON (jusqu'au rapport 2.4) **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représenté par M. Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par M. Hervé TOURNOUX) **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (représenté par M. Patrick LAMBERT-COUCOT jusqu'au rapport 1.2.3) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.11), Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.2), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.2) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.5) **Vorges les Pins :** Charles BATISTE (représenté par M. Patrick VERDIER)

Etaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Besançon :** Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Edouard SASSARD **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon le Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Morre :** Gérard VALLET **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Serre les Sapins :** Christian BOILLEY

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Mandants : F. BRANGET, T. BENETEAU (à partir du rapport 3.1), Y-M DAHOUI, J-F GIRARD, L. HAKKAR, M-N SCHOELLER (à partir du rapport 2.5), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 2.4), B. VOUGNON, C. BEUCLER (à partir du rapport 2.6), G. GAVIGNET, G. VALLET, J. COINTET, J-M FAIVRE

Mandataires : P. BONNET, M. BULTOT, F. MONNEUR, J-L FOUSSERET, J-C ROY, S. JEANNIN, S. JEANNIN, B. MADOUX, B. BECOULET, G. BAULIEU, J-M CAYUELA, R. STEPOURJINE, J-M BOUSSET

Objet : Désignation des délégués de la CAGB dans les commissions internes et les organismes extérieurs

Désignation des délégués de la CAGB dans les commissions internes et les organismes extérieurs

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

A. Désignation de délégués dans les commissions internes

Les délégués ont été répartis dans les 9 commissions internes de la C.A.G.B. lors du Conseil de Communauté du 5 mai 2008, à l'exception de 3 délégués restant à désigner dans les commissions 1, 3 et 7.

Il est donc proposé de compléter la composition de ces commissions comme suit :

- Commission 1 - Finances, ressources humaines, communication, TIC : Stéphane COURBET (Roche-lez-Beaupré)
- Commission 3 - Economie, emploi, insertion : Edouard SASSARD (Besançon)
- Commission 7 - Habitat, politique de la ville : Philippe GONON (Besançon)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation de ces 3 délégués dans les commissions 1, 3 et 7.

B. Modification de délégués

1. Syndicat Mixte Lumière

Il est proposé de remplacer Jean-Louis FOUSSERET, suppléant de Emmanuel DUMONT, par Sylvie WANLIN.

2. Syndicat Mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray

Il est proposé de remplacer Yves-Michel DAHOUI, suppléant de Claude PREIONI, par Carine MICHEL

3. Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine

Intervention de délégués de la CAGB au sein du SMSCoT

A la demande des élus de la Ville de Besançon, il est proposé le changement des délégués suivants :

Ancienne situation

Titulaire	Suppléant
Nicolas Bodin	Hayatte Akodad
Benoît Cypriani	Joëlle Schirrer
Béatrice Falcinella	Eric Alauzet
Jean-Sébastien Leuba	Carine Michel
Michel Loyat	Patrick Bontemps
Danièle Poissenot	Lahzar Hakkar

Nouvelle situation

Titulaire	Suppléant
Nicolas Bodin	Lahzar Hakkar
Benoît Cypriani	Eric Alauzet
Béatrice Falcinella	Joëlle Schirrer
Jean-Sébastien Leuba	Patrick Bontemps
Michel Loyat	Carine Michel
Danièle Poissenot	Hayatte Akodad

4. Société d'Équipement du Département du Doubs (SEDD)

Il est proposé de remplacer Jean-Louis FOUSSERET, titulaire, par Jean-Pierre MARTIN et de l'autoriser à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'Administration de la SEM.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces modifications de délégués.

C. Désignation de représentants dans divers organismes extérieurs

La Communauté d'Agglomération est représentée dans différents organismes extérieurs.

Conformément aux statuts de ces organismes, le Conseil de Communauté doit élire différents délégués titulaires et suppléants pour représenter la CAGB dans ces structures.

1. Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées

Cette commission réunit des représentants de la CAGB, de la Ville de Besançon et des associations de personnes handicapées. Elle a pour mission de dresser le constat de l'état d'accessibilité existant (bâti, voirie, espaces publics, transports), de recenser l'offre de logements accessibles et adaptés, et d'émettre un avis sur le schéma d'accessibilité.

La CAGB est représentée par 5 titulaires. Il est proposé de désigner :

- Jean-Claude ROY,
- Claude SIMONIN,
- Robert STEPOURJINE,
- Pierre CONTOZ,
- Jean-Jacques DEMONET.

Conformément à la loi, le Président de la CAGB préside de droit cette commission ; en cas d'absence ou d'empêchement, il sera représenté par Jean-Jacques DEMONET.

2. Cré-Entreprendre Initiative

Cré-Entreprendre Initiative oeuvre au soutien de la création et de la reprise d'entreprises sur le département du Doubs, par l'accueil et l'orientation des porteurs de projet, l'accompagnement au montage des projets et à l'élaboration de dossiers, le financement des projets sous forme de prêts et le suivi des nouvelles entreprises. En vue de renforcer les fonds propres des créateurs, elle gère une plateforme d'initiative locale financée par la CAGB.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. Il est proposé de désigner M. FELT (titulaire) et J-P MARTIN (suppléant).

3. Rive Boutique de Gestion

Rive Boutique de Gestion de Franche-Comté est une association loi 1901 qui accompagne et soutient les porteurs de projets d'entreprises et les jeunes entrepreneurs. Dans le cadre de délégations de service public, la CAGB lui a confié l'animation et la gestion de la pépinière d'entreprises de Palente, à vocation généraliste, et de la pépinière/hôtel d'entreprises de Temis Innovation, dédiée aux microtechniques.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. Il est proposé de désigner M. FELT (titulaire) et J-P MARTIN (suppléant).

4. Club des Districts Industriels

Cette association a pour ambition d'être :

- un lieu d'échange d'expériences entre clusters (groupement d'entreprises), Systèmes Productifs Locaux, pôles de compétitivité,
- un centre de ressources pour favoriser l'innovation et les partenariats de ses adhérents,
- un espace d'ouverture vers d'autres réseaux d'entreprises en France, en Europe et dans le monde,
- une centre d'appui à l'émergence de clusters.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner M. FELT (titulaire).

5. Développement 25

L'agence pour le développement économique du Doubs a pour objectif d'accueillir, informer et accompagner les entreprises pour faciliter la réalisation de leurs projets de création, d'implantation ou de développement dans le département du Doubs.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner J-P MARTIN.

6. Comité de Gestion de l'aérodrome de Dole-Tavaux

Il regroupe des collectivités locales et des chambres consulaires pour la gestion de l'aérodrome régional de Dole-Tavaux.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner J-P MARTIN.

7. Réseau des Sites Majeurs de Vauban

Fondée en mars 2005, l'association rassemble les quatorze sites candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a pour objectif de soutenir leur candidature et créer une synergie entre les différents sites membres afin d'organiser une mise en réseau pérenne et d'initier une démarche de recherche, de protection et de valorisation commune du patrimoine Vauban. La CAGB adhère à cette association depuis 2007.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. Il est proposé de désigner Jean-Yves PRALON (titulaire) et Franck MONNEUR (suppléant).

8. Conseil de Développement Participatif (CDP)

Le CDP est une instance à rôle consultatif auprès du Grand Besançon. Il est chargé d'interpeller sur des questions d'intérêt public. Il apporte un éclairage « de terrain », en vue des décisions des élus.

Membres :

- 61 citoyens du Grand Besançon
- 35 représentants de diverses structures : Université, Chambre d'agriculture, CCID, syndicats, musées, CAF, APF, FNAUT, ...
- 17 élus

La CAGB est représentée par 17 titulaires. Il est proposé de désigner :

Délégués CAGB	17 titulaires
F. ALLEMANN (Commission 6)	B. MOYSE (Commission 7)
M. COTTINY (Commission 1)	P. NOROY (Commission 4)
R. DEMESMAY (Commission 6)	C. PREIONI (Commission 5)
J-M FAIVRE (Commission 6)	R. REYLE (SmSCot)
J-L FOUSSERET	B. RONZI (Commission 6)
D. GENDRAUD (Commission 6)	S. ZECCHINI (Commission 6)
J-P GOVIGNAUX (Commission 8)	1 membre reste à déterminer (Commission 9)
P. GUILLAUME (Commission 2)	
J-P MARTIN (Commission 3)	
R. MICHON (Commission 6)	

Délibération du mercredi 25 juin 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

9. Association Départementale d'Information pour le Logement (ADIL)

Elle a pour vocation d'offrir aux habitants du département des conseils personnalisés au niveau juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement. Le Grand Besançon lui apporte un soutien financier annuellement.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner D. POISSENOT.

10. Habitat et Développement Local

Cette association propose une aide technique et financière aux personnes désireuses de concrétiser un projet d'habitat, que ce soit pour une résidence principale ou pour un logement locatif.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner R. STEPOURJINE.

11. Conférence Communale du Logement Public

Élaborée à l'initiative de la Ville de Besançon, la Charte a pour objectif de :

- permettre le repérage de manière transversale les difficultés et dysfonctionnements en matière de peuplement rencontrés dans certains secteurs regroupant de nombreux logements publics,
- mettre en place une politique d'attribution cohérente et concertée dans les quartiers ou îlots repérés comme fragilisés.

La Conférence Communale du Logement Public a en charge le suivi et l'animation politique du dispositif.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner D. POISSENOT.

12. Comité régional pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances a pour objectif de lutter contre les discriminations faites aux populations immigrées ou d'origine étrangère. L'ACSE veille à renforcer l'efficacité de l'action de l'État en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville en gérant l'essentiel des crédits spécifiques de ce domaine.

Le Comité régional a en charge d'adopter les programmes régionaux de l'Agence.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. Il est proposé de désigner B. MOYSE (titulaire) et A. MENETRIER (suppléante).

13. SAFC/NEOLIA

NEOLIA est une société anonyme d'HLM qui exerce des activités de construction, de gestion locative, de rénovation urbaine et d'habitat solidaire.

La CAGB est représentée par 1 titulaire. Il est proposé de désigner D. POISSENOT.

14. Habitat 25

Habitat 25 est un Office Public de l'Habitat qui intervient sur l'ensemble du département du Doubs et gère un patrimoine d'environ 10 000 logements, dont 3 365 sur le territoire du Grand Besançon. Sur proposition du Conseil général du Doubs, collectivité de rattachement du bailleur, il est demandé à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon de désigner un administrateur au sein du nouveau conseil d'Habitat 25. Il est proposé de désigner D. POISSENOT.

15. Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

Elle est chargée de donner des avis aux préfets et aux maires en matière de sécurité et d'accessibilité, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur, les enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives et les terrains de camping et de stationnement de caravanes.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. Il est proposé de désigner J-J DEMONET (titulaire) et R. STEPOURJINE (suppléant).

16. Association Bourgogne Franche-Comté

Cette association a pour objet de défendre et promouvoir les intérêts des Régions Bourgogne et Franche-Comté et de toute autre collectivité locale ou établissement public de coopération intercommunale adhérents situés dans le périmètre des deux régions, auprès de l'Union Européenne, en aidant à l'information et la décision.

La CAGB est représentée par 2 titulaires et 2 suppléants. Il est proposé de désigner :

- MM. FOUSSERET et CONTOZ (titulaires)
- Mme WEINMAN et M. PRALON (suppléants)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces désignations.

D. Modification des délégués de la commune de Novillars

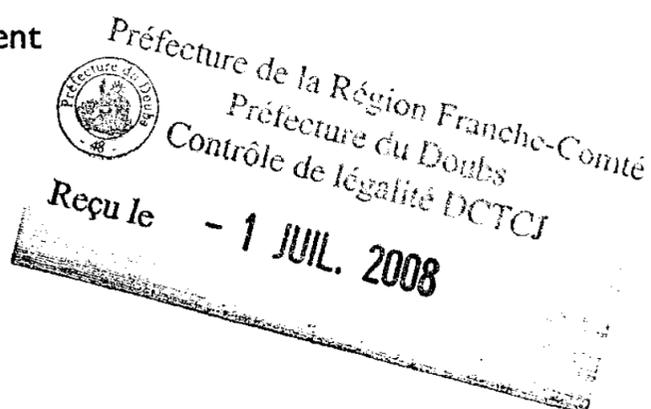
Par courrier en date du 18 juin 2008, la commune de Novillars a informé la CAGB d'une modification dans l'ordre des suppléants :

- Mme Danièle DAVID est suppléante de M. Philippe BELUCHE,
- M. Bernard RUFFION est suppléant de M. Bernard BOURDAIS.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de cette modification.

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0